LA PRODUCTION MONDIALE DES VINS

P. GALET
Maître-Assistant de Viticulture
Ecole Nationale Supérieure Agronomique, Montpellier

PREMIERE PARTIE : L'EUROPE
(suite)

La France

On sait peu de choses précises sur l'origine de la culture de la vigne en Gaule. Il est probable qu'il existait des lambrusques sauvages dans les forêts et les sous-bois dont les habitants récoltaient les raisins pour les consommer à l'état frais et peut-être en tiraient-ils aussi une boisson fermentée comme ils le faisaient pour l'orge ou pour le miel (hydromel). Il est vraisemblable aussi que les navigateurs phocéens, venus commercer sur les rivages de la Méditerranée, apportèrent du vin aux gaulois, leur apprirent à tailler la vigne et finalement, en établissant des comptoirs, amenèrent des boutures de vignes de leur propre pays. On sait que les gaulois apprécièrent très vite le vin et ce fut une des raisons de leurs invasion de la Toscane pour y consommer sur place cette « boisson magique ». Plus tard avec l'occupation romaine la culture de la vigne s'étendit dans toute la province narbonnaise, dans la vallée du Rhône jusqu'aux portes de Lyon, puis en Aquitaine. A leur tour les romains se mirent à apprécier les vins gaulois, de qualité supérieure à ceux récoltés en Italie sur les Hautains. A l'aide de la navigation fluviale sur le Rhône les vins gagnèrent Rome, ainsi que ceux embarqués dans les petits ports du rivage méditerranéen. Puis au cours des siècles et grâce notamment aux religieux catholiques la vigne se répandit dans toutes les provinces. A la veille de la Révolution, en 1788, on estimait la superficie cultivée à 1.567.000 hectares, produisant 27 millions d'hectolitres. Au cours du XIX^{e} siècle, les plantations augmentèrent en raison des facilités de transport que permettait l'établissement des lignes de chemin de fer. Le ravitaillement des grandes villes fut assuré par la création d'un important vignoble dans le Midi. En 1875, la superficie cultivée dépassait 2,4 millions d'hectares et la France produisit 83,8 millions d'hectolitres, record absolu

qui ne fut jamais plus atteint depuis. La crise phylloxérique réduisit ensuite sévèrement la production et il fallut importer des vins étrangers pour compléter les besoins, de sorte qu'à partir de cette période, la France, tout en étant le premier exportateur de vins de qualité, est devenue le premier importateur de vins de consommation courante. La création et le développement du vignoble algérien confirmèrent cette évolution qui s'est maintenue jusqu'à aujourd'hui.

Géographiquement la France jouit d'un climat tempéré qui permet à la vigne d'être présente dans 80 départements, bien que dans les autres il y eut dans le passé quelques vignobles produisant des vins « tranche-boyaux » (vignobles de Bretagne, de Normandie, de Flandre ou de Picardie), mais depuis une trentaine d'années on assiste à l'abandon de la culture de la vigne dans toutes les zones marginales.

Régions viticoles

1° La région méditerranéenne (Hérault, Gard, Aude, Pyrénées Orientales, Vaucluse, Var, Bouches-du-Rhône, Corse et Alpes Maritimes) cultive 590.000 hectares pour une production moyenne de 26 à 30 millions d'hectolitres, c'est-à-dire sensiblement la moitié de la récolte française.

A cause de son climat favorable à la vigne, cette région possède le monopole des vins généreux, appelés « Vins doux naturels » (sauf le Pineau des Charentes) dont on récolte 675.000 hectolitres sur 28.651 hectares (Muscats, Banuyls, Rivesaltes...), une production importante (un million d'hectolitres) de vins rouges, corsés, obtenus naturellement (sans sucrage, ni concentration) : soit des AOC comme Châteauneuf-du-Pape, Côtes-du-Rhône-sud, Fitou, Bandol ; soit des VDQS comme Corbières, Minervois, Coteaux du Languedoc, Côtes du Ventoux ou du Lubéron, Roussillon-dels-Aspres, etc. ; des vins rosés nombreux soit AOC comme Tavel, Lirac, Cassis, Côtes-du-Rhône (près de 100.000 hectolitres), soit VDQS comme Côtes-de-Provence, Coteaux d'Aix-en-Provence, Costières-du-Gard et certains Minervois ou Coteaux du Languedoc (près d'un million d'hectolitres) et une petite production de vins blancs de table à base de Clairette (Clairette du Languedoc, de Bellegarde, Bandol, Cassis) et un vin mousseux, la Blanquette de Limoux.

Les vins de table, rouges ou blancs représentent de 21 à 25 millions d'hectolitres commercialisés.

Dans le Midi on trouve l'essentiel de la production de raisins de table (Vaucluse, Gard, Hérault, Bouches-du-Rhône) et la quasi-totalité de

VVet

la production des vignes à bois ainsi que 75 % des pépiniéristes. L'encépagement comprend principalement Carignan, Aramon, Grenache, Cinsaut et des cépages teinturiers (Alicante Bouschet, Grand Noir de la Calmette, Morrastel Bouschet) pour la production des vins rouges, tandis que pour les vins blancs on trouve Clairette, Terret gris et blanc, Ugni blanc, Maccabeu et Vermentino (en Corse). Les hybrides n'occupent que 53.000 hectares et sont localisés particulièrement dans la région de Carcassonne, le Haut du Gard et de l'Hérault, la région de Fréjus et d'Aix-en-Provence.

2° La région du Sud-Ouest comprend 13 départements (Gironde, Dordogne, Lot-et-Garonne, Tarn-et-Garonne, Lot, Aveyron, Tarn, Landes, Gers, Basses-Pyrénées, Hautes-Pyrénées, Ariège et Haute-Garonne) qui sont plus ou moins viticoles. On y récolte 10 à 12 millions d'hectolitres sur 290.000 hectares environ, dont près de la moitié des vignes sont destinées à produire des vins blancs. L'encépagement blanc de qualité est du type Sémillon, Sauvignon, Muscadelle complété dans certains cas par des cépages accessoires (Ugni blanc, Colombard, Merlot blanc, Mauzac, Ondenc, Chenin, Folle blanche, etc.). Les principaux cépages sont d'ailleurs par ordre d'importance : Sémillon, Ugni blanc, Colombard, Muscadelle, Folle blanche, Jurançon blanc, Mauzac, Barroque, Merlot blanc, Sauvignon. Pour la distillation (Armagnac) on trouve le Baco blanc (22A) le Jurançon blanc, la Folle blanche, le Plant de Graisse, l'Ugni blanc et le Meslier St-François.

L'encépagement rouge comprend Merlot noir, Grand Noir, Jurançon rouge, Malbec, Cabernet-Sauvignon, Cabernet franc, Alicante Bouschet, Bouchalès, Valdiguié, Tannat, Mérille, Aramon, Négrette, Fer, Abouriou, Portugais bleu, etc... Pour la production des grands vins de qualité, le meilleur encépagement est celui du Médoc : Cabernets et Merlot noir en proportions variables selon les crus, puis le mélange Tannat-Cabernet franc (Madiran), tandis que pour les vins ordinaires on se sert du Jurançon rouge, des Teinturiers et de nombreux hybrides, qui occupent près de 100.000 hectares.

Cette région du Sud-Ouest produit des grands vins rouges, aux noms bien connus : Médoc, Graves, St-Emilion, récoltés dans le vignoble de Bordeaux et des grands vins blancs réputés : Sauternes, Graves, Entre-deux-Mers, Monbazillac, Bergerac, Côtes de Buzet, un vin blanc mousseux (Gaillac) et des bons vins de table : Madiran, Jurançon, Rosés du Béarn, Fronton et Villaudric, sans oublier la production gasconne de l'Armagnac (15.000 hectolitres d'alcool pur).

ISVV

3° Le pays du Cognac (Charente et Charente Maritime) constitue une région particulière car on y cultive surtout des cépages blancs (63.600 hectares) destinés à la distillation et seulement 14.000 hectares pour la production de vins rouges de table. Ce vignoble est en pleine extension et avec les jeunes vignes il dépasse 82.000 hectares. L'encépagement blanc dominant est le St-Emilion des Charentes (Ugni-blanc) avec un peu de Colombard et de Folle blanche. Les vins blancs sont déclarés chaque année parmi les appellations simples car c'est seulement l'alcool qui est en appellation d'origine Cette distillation porte sur 4 à 5 millions d'hectolitres (exceptionnellement 7,2 millions en 1968) et correspond à une production de 400.000 hectolitres d'alcool pur.

Pour la production de vins rouges de table on cultive 3.000 hectares de viniferas divers : Jurançon rouge, des Teinturiers mais principalement des hybrides noirs et blancs (13.000 hectares) comme Seibel 4.986, 5.455 et 7.053, Seyve-Villard 18.315, 12.375, et Baco 22A.

4° La région du Centre-Ouest est formée de 14 départements (Allier, Cher, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret, Maine-et-Loire, Nièvre, Loire Atlantique, Vendée, Vienne, Deux-Sèvres, Sarthe et Mayenne) où l'on cultive 132.000 hectares produisant 4 à 5 millions d'hectolitres dont 75.000 hectares d'hybrides.

Les vins blancs de qualité sont obtenus soit avec le Chenin (Vouvray, Montlouis, Coteaux du Layon), soit avec le Sauvignon (Pouilly-sur-Loire, Sancerre, Menetou-Salon, Quincy, Reuilly), soit avec le Muscadet dans le Nantais, pays qui produit également un VDQS « Gros Plant du Pays Nantais » à partir de la Folle blanche. Citons encore le Romorantin à Chambord et le St-Pierre doré à St-Pourçain.

Les grands vins rouges de la région proviennent du Cabernet franc (Bourgueil, Chinon, Saumur), cépage qui permet également d'obtenir des Rosés de Cabernet (Cabernet d'Anjou et Cabernet de Saumur). On associe ce cépage au Pineau d'Aunis et au Cabernet-Sauvignon à Saumur ; au Malbec, au Pinot et au Meunier en Touraine ; au Gamay, au Groslot, au Malbec, au Pineau d'Aunis et au Cabernet-Sauvignon pour l'appellation Anjou et Rosé d'Anjou.

5° La région de Champagne est entièrement orientée sur la préparation du vin blanc de Champagne. En effet les 5 départements de la Marne, de l'Aisne, de l'Aube, de la Haute-Marne et de la Seine-et-Marne possèdent 21.000 hectares dont un millier seulement sert à préparer des vins ordinaires pour la consommation locale avec des hybrides.

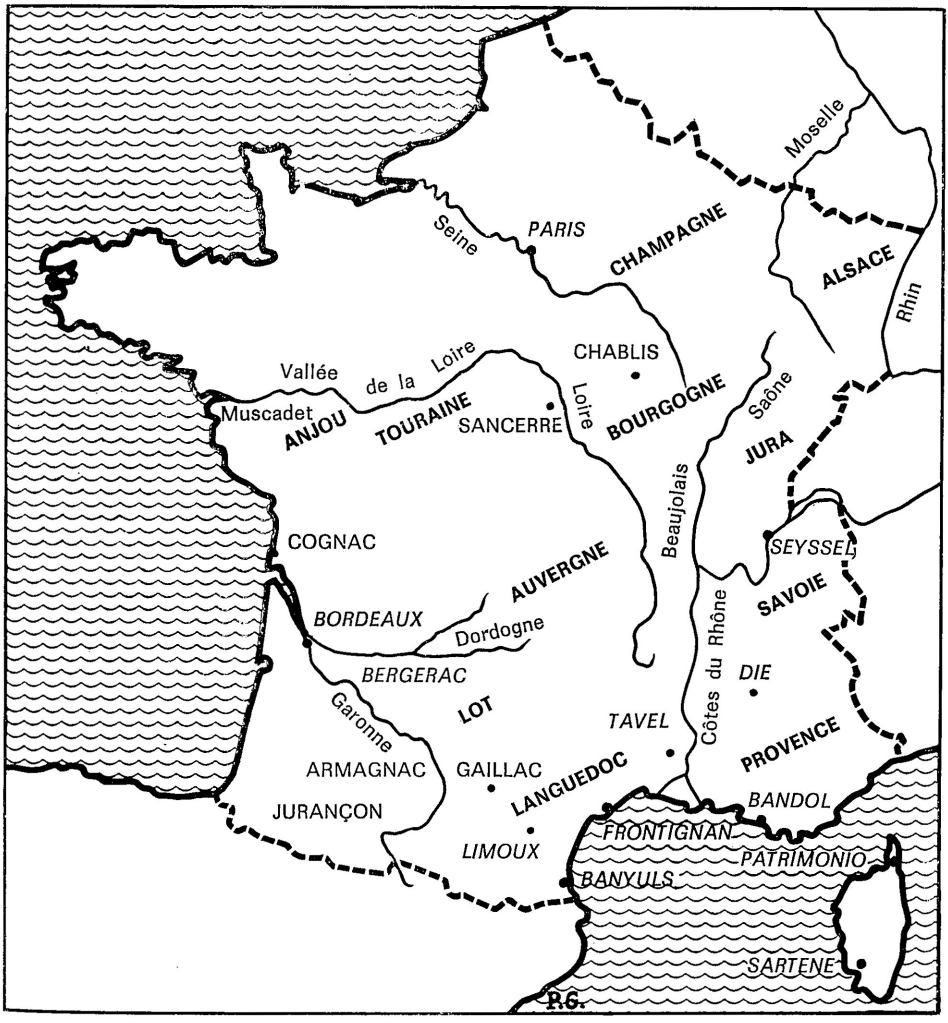


Fig. 7. — Carte du vignoble français.

L'encépagement du vignoble champenois comprend essentiellement trois cépages : Pinot noir, Pinot Meunier et Chardonnay produisant de 500.000 à 700.000 hectolitres de vins blancs, par suite de l'augmentation des rendements et des superficies cultivées ces dernières années.

6° La région d'Alsace-Lorraine possède 13.000 hectares de vignes dont à peine un millier dans les départements lorrains (Meuse, Moselle, Meurthe-et-Moselle, Vosges) pour la production de vins ordinaires rouges, à base d'hybrides et une petite production de vins gris : Côtes-de-Toul (500 hectolitres).

Le vignoble alsacien récolte 600.000 hectolitres de vins blancs d'appellation d'origine vendus sous le nom des cépages qui les ont produit : Sylvaner, Gewurztraminer, Chasselas, Riesling, Pinot blanc, Pinot gris ou Tokay, Auxerrois, Muscat.

7° La région de Bourgogne-Franche-Comté comprend 9 départements (Côte-d'Or, Yonne, Saône-et-Loire, Rhône, Loire, Ain, Jura, Doubs et Haute-Saône) qui cultivent 51.000 hectares de vignes pour une production globale de 1,5 à 2 millions d'hectolitres. L'encépagement de qualité (31.000 hectares) est à base de Pinot noir, de Gamay noir, de Chardonnay avec des cépages secondaires Aligoté, Melon, Trousseau, Poulsard, Savagnin, Chasselas selon les crus.

Les grands vins rouges de Bourgogne ne sont produits qu'avec les Pinot noir et gris avec une tolérance de 15 % de Chardonnay, tandis que les vins blancs célèbres proviennent du Chardonnay avec un peu de Pinot blanc. L'Aligoté seul ou avec le Chardonnay donne le Bourgogne Aligoté ; de même le Savagnin dans le Jura permet de récolter le vin jaune de Château-Chalon ou de l'Etoile et le Gamay noir, seul, est employé dans les différentes appellations du Beaujolais (Chenas, Chiroubles, Fleurie, Brouilly, etc...) Enfin les vins d'Arbois proviennent de l'association : Poulsard, Trousseau et Pinot noir.

Les vins ordinaires sont préparés à partir d'hybrides pour 76 % (Seibel 5.455 et 7.053, Baco I, 595 Oberlin, 1000S.) et le solde provient de divers cépages : Gamay noir et gamays teinturiers notamment.

8° La région Rhône-Alpes est constituée par 7 départements assez montagneux où la culture de la vigne est en regression (Ardèche, Drôme, Isère, Basses et Hautes Alpes, Savoie et Haute-Savoie). C'est essentiellement un vignoble de vins ordinaires de près de 45.000 hectares dont 30.000 hectares environ d'hybrides.

TABLEAU XXII

Superficies cultivées et production française

	Superficie (ha)			Récolte (hl)			Production de vins blancs (h)			Production de vins rouges et rosés (hl)		
	totale	A.O.C.	A.S.	totale	A.O.C.	A.S.	totale	A.O.C.	A.S.	totale	A.O.C.	A.S.
1948	1.345.257			42.722.448	4.927.641	4.035.673	10.380.921			32.341.527		
1949	1.339.510	195.081	100.975	39.911.421	4.466.783	2.808.680	9.896.059			30.015.362		
1950	1.395.998	183.140	85.116	61.334.497	6.623.678	3.290.445	15.109.638	3.667.119	794.771	46.224.859	2.956.559	2.495.674
1951	1.366.750	174.212	99.846	50.509.027	4.382.047	3.412.430	10.470.648	2.393.007	590.303	40.038.379	1.989.040	2.822.127
1952	1.399.625	186.567	107.553	52.413.143	5.077.184	3.765.297	11.787.548	2.762.184	511.903	40.625.595	2.315.000	3.253.394
1953	1.386.284	188.522	103.183	56.924.545	6.643.510	3.461.528	14.358.984	3.766.055	685.196	42.565.561	2.877.455	2.776.332
1954	1.391.526	195.401	152.667	58.807.812	5.968.485	6.838.066	12.214.500	3.277.816	3.219.280	46.593.312	2.690.669	3.618.786
1955	1.374.486	200.339	165.375	60.068.579	7.455.647	7.243.172	14.063.075	4.135.407	3.237.814	46.005.504	3.320.240	4.005.358
1956	1.336.160	192.894	155.525	50.449.991	4.508.602	5.626.731	10.927.934	2.590.261	2.359.894	39.523.694	1.918.341	3.266.837
1957	1.244.445	192.406	163.208	32.500.472	3.542.020	5.534.453	7.298.239	1.985.686	2.301.483	25.202.233	1.556.334	3.232.970
1958	1.273.450	191.247	162.548	46.144.942	5.541.885	9.710.441	10.191.387	2.920.261	2.498.366	35.953.555	2.621.624	7.212.075
1959	1.286.600	193.666	140.668	58.276.135	6.071.537	5.606.763	11.267.333	3.255.021	3.084.325	47.008.802	2.816.516	2.522.438
1960	1.294.880	202.576	147.095	61.192.691	8.023.906	7.769.189	15.851.695	4.425.079	4.707.271	45.340.996	3.598.827	3.236.709
1961	1.270.645	209.256	187.432	46.714.754	6.086.398	8.613.618	11.539.493	3.651.851	4.532.480	35.175.261	2.434.547	4.873.127
1962	1.290.507	226.102	167.712	73.477.962	10.089.344	10.396.944	18.160.085	6.222.296	3.740.491	55.317.877	3.867.048	5.689.673
1963	1.270.548	219.080	179.113	56.082.762	8.922.235	9.529.837	15.317.495	5.370.070	4.436.661	40.765.267	3.552.165	5.093.176
1964	1.251.089	231.006	152.609	60.875.089	9.727.514	8.848.782	15.918.584	5.658.255	4.400.391	44.644.407	4.069.259	4.448.391
1965	1.244.632	227.375	145.598	66.568.149	8.410.165	9.959.254	16.003.061	4.655.956	5.521.447	50.565.088	3.754.209	4.437.807
1966	1.243.074	238.393	165.890	60.934.937	9.571.131	9.970.718	16.517.521	5.268.828	5.399.765	44.417.416	4.302.203	4.570.953
1967	1.236.637	239.908	149.684	60.992.953	9.502.037	9.199.416	16.187.141	5.268.480	4.919.500	44.805.812	4.233.557	4.279.916
1968	1.232.366	238.945	152.765	65.120.222	9.169.288	11.418.069	19.282.514	5.295.753	7.702.226	45.837.708	3.873.535	3.715.843
1969	1.205.561	240.525	155.660	49.803.207	7.611.084	7.388.293	13.713.736	4.372.771	4.758.763	36.089.471	3.238.313	2.629.530

Les vins de qualité de cette région appartiennent principalement aux diverses appellations Côtes-du-Rhône de la vallée du Rhône : Côte-Rotie, Cornas, St-Joseph, Hermitage, St-Péray, Condrieu, Château Grillet où l'on cultive la Syrah en noir, le Viognier, la Marsanne et la Roussanne en blanc. La Savoie et la Haute-Savoie produisent divers VDQS pour 35.000 hectolitres environ ainsi que deux AOC de vins blancs : Seyssel et Crépy. Enfin, dans la Drôme, à côté des Coteaux du Tricastin il faut mentionner un mousseux AOC la Clairette de Die (mélange de Clairette et de Muscat).

9° **Enfin la région du Centre-Sud** comprend 6 départements (Puy-de-Dôme, Corrèze, Haute-Loire, Cantal, Haute-Vienne et Creuse) où il subsiste un petit vignoble de 7.700 hectares dont environ 200 hectares sont destinés à préparer les VDQS « Côtes d'Auvergne » et « Vins d'Auvergne » (9.000 hectolitres) à partir du Gamay. Les vins ordinaires sont récoltés pour un tiers à partir de cépages français : Gamay, Alicante Bouschet, Portugais bleu... et pour deux tiers par des hybrides rouges : Seibel 4.643, 5.455 et 7.053, Baco I...

Raisins de table

La France est le 7e producteur mondial de raisins de table avec une production annuelle d'environ trois millions de quintaux, récoltés sur 55.000 hectares. C'est une culture essentiellement méditerrannéenne avec un centre secondaire assez important dans la vallée de la Garonne autour de Moissac. Les principaux cépages cultivés sont par ordre d'importance décroissant : les Chasselas, le Muscat de Hambourg, le Gros Vert, le Servant, l'Alphonse Lavallée, l'Admirable de Courtiller, le Cardinal, le Muscat d'Alexandrie, l'Olivette noire, le Dattier, etc...

Les exportations sont de l'ordre de 300.000 quintaux à 500.000 quintaux (1966). Nos principaux acheteurs sont l'Allemagne, la Suisse, la Hollande, la Belgique et la Grande-Bretagne.

Consommation des boissons

Le **vin** est la boisson nationale des français et il y a peu de foyers qui n'ont pas la bouteille de vin sur la table au cours des repas. Mais cette consommation du vin n'est pas uniforme et dépend de plusieurs facteurs :

1° **influence régionale** : les départements du Nord et de l'Alsace-Lorraine sont des consommateurs de bière par analogie avec la consommation de cette boisson dans les pays frontaliers (Belgique, Luxembourg

et Allemagne). La consommation du vin est donc prépondérante dans les départements du Sud (de Bordeaux à Nice) tandis que dans l'Ouest (Bretagne et Normandie) la consommation du cidre vient freiner l'extension de la consommation du vin.

2° influence du prix de vente. Le vin pourrait être une boisson bon marché puisqu'un vin de 10° au producteur est payé 0,70 à 0,80 franc et compte-tenu des frais de transport, d'approche et des marges commerciales ce vin pourrait être vendu autour de 1 franc le litre s'il n'y avait pas les taxes fiscales, que les gouvernements successifs entretiennent soigneusement depuis plus de 60 ans. On a écrit, d'après des enquêtes, que les français réservaient 8,4 % sur leur budget pour leurs boissons et le tabac, de sorte que la part réservée aux boissons est donc fonction du revenu salarial.

Une étude récente (1966) dans les grands magasins de vente a montré que le vin vendu au litre était considéré par le client comme un vin ordinaire, de consommation courante, bien que certains VDQS (St-Georges d'Orques, St-Saturnin par exemple) soient vendus au litre.

Par contre, tout vin vendu en bouteilles, même s'il s'agit d'un vin de marque sans aucune garantie d'origine, est considéré par l'acheteur comme un vin fin. Le pourcentage de vente en fonction des prix était le suivant :

de 1,50 à 3 fr la bouteille de 75 cl.	91 %
de 3,01 à 4 fr	6,6
de 4,01 à 5 fr	1,7
plus de 5 fr	0,7

Le prix de vente est dans l'ensemble beaucoup plus déterminant que la nature de l'appellation, car la majorité des acheteurs ignorent la hiérarchie des appellations et ne connaissent que les grands noms régionaux : Bordeaux, Bourgogne, Beaujolais, Alsace ou Côtes-du-Rhône, en dehors de quelques appellations locales du lieu de leur résidence ou de leur pays d'origine. Seules les catégories sociales à revenu élevé portent une grande attention à l'origine exacte des crus.

3° Influence du degré alcoolique. Avant 1939, les commerçants pouvaient commercialiser facilement des vins titrant moins de 10°. Mais depuis il s'est produit une nette évolution en faveur de vins plus alcooliques, d'une part à cause du rationnement du vin pendant la guerre et d'autre part en fonction de la publicité faite par les marques commerciales qui ont cherché à s'imposer sur le marché en présentant des vins

plus riches que leurs concurrents. De plus la livraison d'importantes quantités de vins d'Afrique du Nord a fortement contribué à l'élévation du degré alcoolique des vins de consommation courante. En effet, en 13 ans (1950-62) nous avons importé 190 millions d'hectolitres à haut degré (12 à 13 ° en moyenne) provenant principalement d'Algérie (169 millions d'hectolitres) et secondairement de Tunisie (10,7 millions) et du Maroc (10 millions). Ces importations ont représenté une moyenne annuelle de 14,5 millions d'hectolitres c'est-à-dire sensiblement le tiers de la consommation taxée française (la consommation en franchise par les producteurs n'entrant pas dans le circuit commercial). Ces vins ont été très bien accueillis par le consommateur qui venait de subir des restrictions pendant plusieurs années et le « pinard algérien », très rapidement classé VDQS, à partir de 1951, fit office de vin de qualité sur les tables et presque de symbole de la liberté retrouvée. Enfin il ne faut pas oublier que la fiscalité abusive pratiquée sur les boissons fortes, dites apéritives, provoqua un report de consommation vers ces vins d'importation d'un prix plus abordable pour les bourses modestes, alors que le snobisme des classes aisées se porta sur le Porto et un peu plus tard sur le whisky.

Actuellement on peut retenir que les vins de table les plus consommés titrent entre 10 et 11° et que ceux de moins de 10° sont peu recherchés, en dehors des lieux de production ou des personnes à faible revenu. Quant aux vins titrant plus de 12°, ils ne sont pas consommés d'une façon régulière, sauf dans certaines régions, comme la Bretagne, le Nord-Est où il est d'usage maintenant de boire des vins d'Algérie purs à hauts degrés ou des vins corses similaires.

Ces vins alcooliques et bien colorés, peu acides ne sont pas obligatoirement consommés purs à table. Très souvent les femmes et les adolescents, parfois même les hommes en usent comme boisson familiale par addition de 20 à 30 % d'eau, ce qui ramène le titre alcoolique entre 9°5 et 10°. Mais ces vins bien charpentés, riches en extraits secs, se conservent mieux en vidange dans la bouteille que les vins de degré alcoolique faible qui « fleurissent » souvent dans les vingt-quatre heures, et qu'il faut jeter.

4° influence de la couleur. Le français boit traditionnellement à table du vin rouge, sec qui permet d'accompagner à peu près tous les mets, en dehors des poissons ou des desserts. Le vin rosé est apprécié l'été car il peut être bu frais ou avec de la glace ; c'est donc un vin de vacances, très consommé en Provence par les touristes. Au restaurant le vin rosé pendant le repas permet d'économiser puisqu'il tient lieu de vin blanc pour le poisson et de vin rouge pour la viande ou le fromage ; c'est

donc un vin plus recherché des jeunes ou des revenus modestes. Quant au vin blanc, sa présence est de rigueur dans les bons repas pour accompagner certains plats (poissons, foie gras, choucroutes, entremets) mais cela suppose aussi la présence d'un bon vin rouge pour les autres plats. Néanmoins dans le Sud-Ouest (grande région productrice), la consommation du vin blanc est assez importante, de même en Alsace. Par contre au comptoir beaucoup de salariés consomment des « verres de blanc » qui peuvent être soit des vins secs, soit des vins doux selon les préférences régionales. D'autres préféreront un vin rosé ou un vin rouge...

TABLEAU XXIII

Consommation des boissons alcooliques en France

	Consommation (en milliers hl)			Consommation (1)		Consommation annuelle par habitant (en l) (2)		
	totale	taxée	en franchise	totale milliers hl	par tête (litres)	vin	bière	alcool (en A.P.)
1947-48	45.589,7	32.769,7	12.820,0					
1948-49	45.014,0	35.274,0	9.740,0					
1949-50	48.259,1	37.626,1	10.633,0	48.259	109	124,5	21,8	2,73
1950-51	53.843,0	38.750,0	15.093,0	53.843	124	127,6	20,9	2,90
1951-52	57.040,0	42.113,5	14.926,5	57.040	132	131,1	23,0	2,77
1952-53	57.241,9	42.099,1	15.142,8	57.241	130	130,8	23,5	2,75
1953-54	57.671,0	45.140,0	12.531,0	57.671	137	134,3	24,2	2,46
1954-55	63.317,4	49.817,2	15.500,1	62.243	139	138,7	27,3	2,31
1955-56	59.847,0	46.693,0	13.154,0	60.938	145,0	137,5	27,8	2,35
1956-57	58.719,0	46.893,0	11.826,0	61.552	146,5	135,7	33,3	2,30
1957-58	55.833,3	48.309,3	7.524,0	55.833	132,9	126,1	38,0	1,94
1958-59	56.384,2	44.857,5	11.526,7	58.386	135	125,0	40,1	2,09
1959-60	58.286,3	46.418,4	11.867,9	60.700	140	126,9	35,4	2,02
1960-61	59.171,1	45.983,1	13.188,0	59.683	126,1	126,1	37,2	2,17
1961-62	56.586,6	46.730,6	9.856,0	56.587	123,8	123,8	37,0	2,26
1962-63	59.831,4	47.256,3	12.575,1	59.831	131,5	127,1	36,1	2,38
1963-64	60.185,6	48.278,6	11.907,0	59.912	121,4	124,0	40,7	2,44
1964-65	58.488,2	48.237,2	10.251,0	58.488	120	121,1	39,2	2,49
1965-66	58.312,3	48.307,3	10.005,0	58.667	120	120	40,4	2,52
1966-67	58.103,0	47.814,0	10.289,0	56.520	113	120	40,8	2,50
1967-68	56.520,1	46.925,1	9.595,0	57.000	110			
1968-69	55.900,8	47.296,8	8.604,0					

(1) O.I.V.

(2) Produckstchap voor gedistillerde Dranken.

5° Influence des revenus. Le niveau des salaires ou l'importance des revenus a une part déterminante sur la consommation du vin. Les classes très pauvres sont obligées de considérer le vin comme un luxe ; c'est souvent le cas des personnes âgées qui manquent de ressources suffisantes pour en acheter régulièrement, bien que le vin puisse être considéré comme le « lait des vieillards ». Les ouvriers, les travailleurs manuels sont de bons consommateurs de vin, tout au moins pour les français car les nombreux travailleurs étrangers qui viennent en France n'en consomment pas pour des raisons d'économie afin d'envoyer le plus possible d'argent à leurs familles, aggravées parfois par des questions religieuses (musulmans). Lorsque le niveau social s'élève, la consommation baisse souvent parce que les dépenses ménagères augmentent par l'achat à crédit des appartements, des appareils électro-ménagers ou des voitures. On pourrait presque dire que le crédit s'oppose à la consommation du vin dans un premier stade. Puis lorsque le ménage a payé ses dettes il revient à la consommation du vin, mais il achète davantage de vin en bouteilles ou d'apéritifs pour recevoir ses parents ou ses amis. Il ne faut pas oublier non plus que les architectes modernes ignorent la construction des caves (par économie) et quand ils en construisent elles sont la plupart du temps impropres à conserver du vin dans de bonnes conditions, de sorte qu'on prend l'habitude d'acheter le vin « au jour le jour » et qu'a disparu à peu près le vieil usage d'acheter son vin en tonneau et de le mettre en bouteilles soit même pour le conserver amoureusement dans sa cave et y venir chercher de temps en temps une vieille bouteille.

6° influence du sexe et de l'âge. D'une manière générale les hommes boivent davantage de vin que les femmes mais il y a des exceptions comme certaines ouvrières d'usine qui ne dédaignent pas le gros rouge ou le Muscadet... D'après différentes enquêtes on peut dire que 80 % des hommes consomment du vin à table (64 % toujours du vin au litre, 5 % toujours du vin en bouteille et 11 % du vin au litre en semaine et en bouteille de dimanche).

Les femmes consomment du vin dans une proportion de 65 % environ (49 % en boivent au litre en semaine et le dimanche, 3 % en bouteille et 8 % au litre en semaine et en bouteille le dimanche).

Il y a aussi des variations avec l'âge. Nous avons déjà indiqué les recommandations de l'Académie de Médecine. En réalité ces normes sont supérieures à la moyenne observée réellement. En tenant compte des diverses tranches d'âge de la population, nous pouvons évaluer la consommation actuelle :

			Consommation par jour (en hl)
- enfants de moins de 10 ans .	8,5 millions	x 0	0
- enfants de 10 à 15 ans	4 millions	x 0,1	4.000
- adolescents de 15 à 20 ans .	4,3 millions	x 0,25	10.750
- hommes adultes	14,1 millions	x 0,6	84.600
- femmes	15 millions	x 0,3	45.000
- vieillards de plus de 70 ans .	4,1 millions	x 0,25	10.250

soit 154.000 hectolitres par jour représentant une consommation annuelle de 56.229.000 hectolitres, très voisine de la consommation taxée de ces dernières années.

La consommation dans les cafés paraît être en baisse dans toutes les régions car il y a une forte concurrence réalisée par les autres boissons : bières, sodas, jus de fruits et boissons gazeuses diverses, particulièrement chez les jeunes, ce qui est très louable pour la santé lorsqu'il s'agit de boissons non alcooliques mais l'est moins lorsqu'il s'agit du mélange d'un alcool de grains avec des boissons gazeuses ou des apéritifs anisés.

La consommation au cours des repas fait apparaître une décroissance de la consommation du vin pur chez les jeunes au profit du vin coupé d'eau et des autres boissons, y compris les eaux minérales.

Du point de vue fiscal, on distingue deux sortes de consommation :

a) **la consommation taxée** qui acquitte les droits de circulation sur les quantités de vin vendues soit directement par le viticulteur en congé, soit par l'intermédiaire du négociant en gros lorsque les vins sortent de ses chais pour les magasins de détail. Cette consommation a augmenté au cours des vingt dernières années jusqu'en 1966, mais depuis on enregistre une légère diminution qui doit tenir aux diverses influences signalées, et en outre à la campagne anti-alcoolique, à la concurrence de la bière et à la qualité médiocre de certains vins de marque qui cherchent à vendre au plus bas prix, mais cela au dépens de la qualité. On peut espérer dans l'avenir qu'une certaine augmentation se manifestera lorsque les jeunes vont s'établir et dans ces conditions la consommation taxée pourrait approcher 50 millions d'hectolitres d'ici 1980.

La consommation taxée est intéressante à connaître sous deux aspects différents :

- **la consommation mensuelle** qui permet de se rendre compte de l'évolution de la consommation. Par exemple au cours de la campagne 1968-69 la consommation taxée s'est élevée à 47.297.000 d'hectolitres avec la répartition mensuelle suivante, en milliers d'hectolitres :

Septembre . .	3.915	Janvier	3.948	Mai	3.993
Octobre	4.147	Février	3.526	Juin	4.009
Novembre ..	3.954	Mars	3.743	Juillet	4.095
Décembre ..	4.104	Avril	3.988	Août	3.874

La moyenne mensuelle ressortant à 3.941.000 hectolitres on constate que les quatre premiers mois de la campagne, on la dépasse de 356.000 hectolitres puis les quatre mois suivants, la consommation baisse et accuse un fléchissement de 559.000 hectolitres pour reprendre en fin de campagne, en dépassant la moyenne de 207.000 hectolitres. Ce même rythme se retrouve sensiblement chaque année, la période de janvier à avril accusant toujours une baisse de consommation.

- **la consommation régionale** fait apparaître d'une part l'importance de la consommation annuelle et d'autre part elle fournit des indications sur la tendance de cette consommation. Par exemple en 1968-69, le rapport sur la viticulture des Contributions Indirectes donne les résultats suivants :

Régions (nombre de départements)	consommation en milliers hl	comparaison avec 1967-68
Nord-Picardie (5)	3.662	— 4,6 %
Région parisienne (8)	10.738	+ 0,18
Centre (6)	1.564	— 0,52
Normandie (5)	1.524	+ 2,8
Bretagne (4)	2.366	+ 0,6
Loire-Charentes (7)	3.186	+ 0,3
Aquitaine (5)	2.969	+ 5,7
Midi-Pyrénées (8)	1.406	+ 1,9
Languedoc (5)	1.985	+11
Provence (6)	3.022	+ 1,2
Rhône-Alpes (8)	4.278	— 1,5
Auvergne-Limousin (7)	2.575	+ 0,6
Bourgogne (4)	2.116	+ 2,6
Franche-Comté (4)	831	— 1,1

Alsace (2)	1.413	+ 1,2
Lorraine (4)	1.766	— 0,68
Champagne (4)	1.893	+ 3,1

soit une augmentation totale de 0,79 %.

Il faut aussi distinguer, dans cette consommation taxée deux grandes catégories de vins :

- la consommation taxée des vins AOC qui a augmenté en 10 ans passant de 3.527.000 hectolitres en 1959-60 à 5.360.000 en 1968-69 (année record) soit un accroissement de 34 %.

- la consommation des vins ordinaires qui a baissé durant la même période de 42.891.000 d'hectolitres à 41.936.000 soit une diminution de 2,2 %, alors que la population a augmenté. On peut donc retenir que si les français boivent un peu moins de vins ordinaires, la consommation des vins de qualité s'accroît ce qui traduit un relèvement du niveau de vie et un désir de boire meilleur.

b) **la consommation en franchise,** qui représente les quantités bues par l'exploitant, sa famille et son personnel, plus les pertes par évaporation, le consume et les lies non distillées.

Cette consommation en franchise est très variable d'une année à l'autre selon le volume de la récolte : elle augmente les années de grosse production, pouvant dépasser 18 millions d'hectolitres (le record est de 22,3 millions en 1934-35) et au contraire elle diminue les années de petite récolte autour de 7,5 millions (1945, 1957).

La bière est la seconde boisson alcoolique consommée en France avec une moyenne de 40 litres par an et par habitant, consommation qui a pratiquement doublé en 20 ans pour approcher 20 millions d'hectolitres en 1967. Mais cette consommation n'est pas également répartie sur tout le territoire puisque les principales régions consommatrices sont le Nord : 5,2 millions d'hectolitres, l'Alsace : 4,8 millions, la région parisienne : 3 millions et la Lorraine avec 1,7 million, donc près de 73 % de la consommation globale se trouve concentrée dans le nord et l'est de la France, au voisinage des pays gros consommateurs (Allemagne, Belgique). Ailleurs c'est une boisson pour les jeunes ou consommée en dehors des repas pendant les vacances estivales, à cause de sa fraîcheur. Comme pour les vins, on assiste à un développement de la conommation des bières fortes, dites bières de luxe. Par exemple en 1967, on a consommé (d'après la gazette de Jean Primus) sur un total de 19.725.025 hectolitres :

- Petites bières (1° 2 régie) 16.929 hl
- Bières de table (2° régie) 616.694 hl
- Bières Bock (3° 5 régie) 7.163.474 hl
- Bières de luxe (5° régie et plus) 11.997.928 hl

La consommation de cette dernière catégorie, en y ajoutant les importations et en retranchant les exportations s'élève à 12.486.714 d'hectolitres, soit 61,5 % de la consommation totale. Par ailleurs on sait qu'on assiste à une concentration des fabricants grâce à des regroupements financiers.

Le **cidre** est une boisson principalement consommée dans l'ouest de la France (Bretagne, Normandie) qui est la région productrice, avec une forte consommation estivale à la faveur du tourisme. Il n'y a pas de statistiques précises. Les ventes commercialisées sont de l'ordre de 2,5 millions d'hectolitres et les quantités autoconsommées avoisinent 12 millions d'hectolitres.

La consommation de l'**alcool de bouche** est importante : 2,5 litres d'alcool pur par habitant et par an, ce qui nous classe au 5e rang mondial, derrière la Pologne, la Suède, les Etats-Unis et la Yougoslavie (mais il ne faut pas oublier que les touristes étrangers qui viennent en France consomment sur place et emportent avec eux quelques bouteilles-souvenirs de sorte que la consommation réelle française est un peu plus basse).

En 1967, la consommation d'alcool a été de 1.230.482 hectolitres d'alcool pur, dont il faut retrancher les quantités destinées à la parfumerie (225.082 hl) et à la pharmacie (98.795 hl) ; donc la consommation de bouche a été de 906.605 hectolitres d'alcool pur, se répartissant ainsi :

- Rhum 134.963 hl
- Cognac 60.931 hl
- Whisky 63.853 hl
- Calvados 56.173 hl
- Alcool pour VDN et mousseux 84.725 hl
- Gin 1.399 hl
- Vodka 932 hl
- Bourbon 333 hl
- Apéritifs anisés ... 317.000 hl
- Amers 20.000 hl
- Apéritifs à base vin 92.000 hl
- VDN 85.000 hl
- VDL 30.000 hl
- Liqueurs et crèmes de cassis 35.204 hl
- Genièvres 7.044 hl
- Eaux - de - vie et marcs (Languedoc, Marne, Bourgogne), Armagnac 84.148 hl

Ces chiffres sont supérieurs au total de 906.605 hectolitres d'une part parce que certains chiffres viennent de 1968 ou de 1969, et enfin l'alcool de vinage pour les VDN est dénombré deux fois puisqu'il est encore compté dans la partie consommée en VDN. On retiendra la part importante tenue par les apéritifs anisés et par le whisky qui concourrent tous les deux à un alcoolisme mondain.

La consommation des **boissons non alcooliques** est également importante :

La consommation **du lait** est de 52 millions d'hectolitres, celle des **eaux minérales** dépasse 10 millions d'hectolitres, les **sodas** et les **limonades** plus de 5 millions d'hectolitres. Les **jus de fruits** représentent plus de 800.000 hectolitres dont 300.000 de jus de raisin et les boissons artificielles environ 200.000 hectolitres.

La consommation de **café** a été en 1966 de 228.200 tonnes nous classant troisième consommateur mondial avec une consommation de 5,69 kilogrammes par habitant.

La consommation de **cacao** est également notable avec 64.100 tonnes (cinquième rang de la consommation mondiale), soit 1,282 kilogramme par habitant.

Par contre le français boit peu de **thé** : 2.484 tonnes, soit 0,049 kilogramme par habitant, aussi peu que l'italien.

Exportations de vins.

La France a toujours été un pays exportateur de vins depuis l'occupation romaine en passant par l'occupation anglaise du moyen-âge et le grand commerce avec les hollandais au XVII[e] et XVIII[e] siècle, puis avec l'Amérique et nos colonies. Au moment de la Révolution, les exportations françaises atteignaient 1,5 million d'hectolitres (dont 60 % de vins de Bordeaux et 11 % de vins de Provence). Au cours du XIX[e] siècle les exportations ont continué à se développer pour atteindre près de 4 millions d'hectolitres en 1873, mais avec une régression importante de près de 50 % durant la crise phylloxérique. Entre 1919 et 1939 les exportations ont oscillé autour de 1,5 million d'hectolitres pour descendre à 800.000 pendant la dernière décade 1930-39 due à la crise monétaire qui sévissait dans le monde et à l'arrêt presque total de l'achat des vins par l'Allemagne hitlérienne (seulement 10.400 hectolitres en 1936 contre 266.000 hectolitres en 1928).

Depuis 1945 les exportations françaises ont progressé très largement pour avoisiner près de 4 millions d'hectolitres en 1969 (le record étant réalisé en 1963 avec 4.344.396 hectolitres). Au point de vue valeur, les exportations dépassent 2 milliards de francs et se répartissent en 57 % pour les vins, 40,5 % pour les spiritueux et 2,5 % pour les vermouths. On constate un accroissement de cette valeur depuis 5 ans :

1965	1.378.630	milliers de francs
1966	1.509.207	
1967	1.595.240	
1968	1.770.049	
1969	2.080.358	

Cette hausse est due à plusieurs facteurs : augmentation des volumes exportés, proportion plus grande des ventes en bouteilles, notamment pour les spiritueux dans la C.E.E. (suppression des droits de douane depuis le 1er juillet 1968) et la dévaluation de 1969.

Pour suivre l'évolution du marché, il faut examiner séparément chacun des grands groupes :

1° **Les vins d'Appellation d'origine** sont en hausse constante depuis dix ans et il est vraisemblable d'envisager une augmentation dans les années à venir en raison de la libre circulation dans le cadre du Marché commun, de sorte que cette année on devrait atteindre 2 millions d'hectolitres pour les A.O.C. dont plus de 800.000 dans la C.E.E. Au point de vue valeur ces exportations ont représenté près de 974 millions de francs en 1969 et ils devraient dépasser le milliard en 1970.

Les vins de **Champagne** représentent près du tiers de la valeur des exportations et ne peuvent augmenter que dans la mesure où les récoltes et les stocks suivront (nous exportons 26 % de la récolte). Nos meilleurs acheteurs sont dans l'ordre : la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, l'Italie, la Belgique, l'Allemagne et la Suisse.

Les **mousseux** sont en pleine expansion, puisque les exportations en dix ans ont sextuplé et on prévoit encore une augmentation dans les pays de la C.E.E., notamment vers l'Allemagne, en raison de la suppression des droits de douane depuis le 1er janvier 1970.

TABLEAU XXIV

Evolution des exportations françaises de vins et spiritueux

	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969
Vins A.O.C.	**580.449**	**875.011**	**999.272**	**1.059.087**	**1.098.349**	**1.150.010**	**1.215.145**	**1.389.300**	**1.522.792**	**1.651.169**	**1.740.082**	**1.889.870**
Champagne	107.998	112.160	124.634	124.139	130.190	137.246	144.480	161.191	174.269	190.439	204.185	202.225
mousseux	23.979	26.624	37.706	41.700	47.800	59.792	63.600	80.374	73.737	94.761	108.139	124.009
Alsace	13.515	22.333	39.805	30.861	31.642	29.833	33.325	37.189	36.616	36.875	38.733	42.499
Bordeaux	206.584	326.714	323.743	330.680	318.233	361.481	386.272	398.369	508.461	498.864	521.452	587.457
Bourgogne	154.788	274.244	351.358	389.997	398.098	366.717	398.447	481.853	475.883	538.378	518.294	305.389
Beaujolais												259.725
Côtes du-Rhône	34.985	61.736	63.026	76.730	87.011	106.219	97.260	123.513	137.278	146.179	170.204	185.380
Anjou	38.600	51.200	59.000	65.980	85.375	88.722	91.761	106.811	116.548	145.673	179.825	105.837
autres AOC												77.350
Vins ordinaires	398.800	735.000	1.570.100	2.413.830	1.706.046	2.207.725	1.555.195	1.261.340	1.450.520	1.072.333	1.035.991	1.170.990
V. vinés + 13°	297.530	257.775	574.194	519.755	554.158	832.762	701.533	659.462	683.860	421.362	529.442	610.893
VDN, mistelles	6.829	8.850	11.747	6.854	21.158	28.600	32.834	24.377	25.618	22.077	22.498	22.981
Vermouths	60.337	66.994	70.953	77.834	76.113	85.799	105.203	100.437	91.943	89.507	97.844	89.174
Apér. base vin	34.066	32.349	37.945	49.055	46.153	39.145	52.095	58.014	77.274	86.066	79.427	89.468
Total . .	1.378.011	1.975.979	3.264.211	4.126.415	3.501.977	4.344.041	3.662.005	3.492.930	3.852.007	3.342.514	3.505.284	3.873.376
Eaux-de-vie et spirit. dont								**246.840**	**263.370**	**277.787**	**384.836**	**436.647**
Cognac	81.275	91.100	118.392	122.033	128.764	140.983	140.664	142.787	148.335	163.210	182.234	170.315
Armagnac	1.737	4.278	3.733	3.690	4.884	7.502	6.697	7.805	7.409	6.606	7.715	11.790
autres alcools vin	33.163	28.989	39.084	35.332	48.346	61.757	48.440	54.526	60.030	61.111	82.084	

TABLEAU XXV

Exportations françaises en 1969 (en hl)

	pourcentage exporté /récolte en 1968	Exportations totales	C.E.E.		Allemagne	U.E.B.L.	Italie	Pays-Bas	Suisse	U.S.A.	Grande-Bretagne	zone franc	Canada
			hl	%									
Vins A.O.C.	20,7	1.889.870	778.116	40,6	337.271	288.968	68.577	61.434	286.267	233.742	206.479	51.304	56.815
- Champagne	26,0	202.225	67.470	33,4	10.554	25.587	27.335	3.994	9.827	34.533	42.353	13.807	4.149
- mousseux		124.009	80.974	65,4	72.795	3.555	3.704	820	158	5.407	14.792	9.144	1.220
- Alsace	5,0	42.499	26.804	63,0	17.656	6.547	1.079	1.522	3.087	1.865	3.006	2.473	2.016
- Bordeaux	18,6	587.457	287.373	49,0	104.369	124.753	30.858	27.393	32.656	70.022	70.687	8.105	22.664
- Beaujolais	33,3	259.725	78.744	30,3	44.031	25.819	4.678	3.776	94.970	33.856	13.333	6.179	8.952
- Bourgogne	57,7	305.389	86.493	28,3	29.327	37.018	11.558	8.590	64.550	59.085	33.960	3.080	16.021
- Côtes-du-Rhône	22,7	185.380	57.494	31,0	23.982	22.661	6.075	4.776	67.258	18.907	10.848	3.586	2.684
- Anjou	12,0	105.837	56.305	53,3	24.125	24.360	282	7.538	10.382	14.734	10.878	721	7.109
- autres A.O.C.	8,0	77.350	36.999	47,8	10.432	18.668	4.874	3.025	3.379	8.633	6.622	4.209	2.000
Vins ordinaires	2,6	1.170.990	812.060	69,5	671.816	98.688	10.799	30.657	39.560	21.767	156.400	42.611	12.533
Vins vinés + 13°		610.893	556.510	90,5	551.861	4.209	—	440	1	105	19.350	34.794	29
V.D.N. Mistelles	4,6	22.981	18.574	88,5	14.416	3.939	116	103	125	50	86	1.912	
Vermouths		89.174	24.121	27,2	18.978	3.348	134	1.661	1.501	38.931	4.121	7.451	15.732
Apéritifs base vin		89.468	47.976	53,5	44.394	2.193	496	893	170	1.677	2.720	7.651	
Total		3.873.376	2.237.357	58,0	1.638.736	401.645	101.988	95.188	327.624	296.272	272.283	145.723	85.109
Eaux-de-vie et spiritueux		436.147	152.891	35,0	82.066	25.441	26.916	23.370	19.888	47.412	47.275		13.565
dont Cognac		170.315	49.031	28,8	26.313	8.051	6.647	8.020	5.897	23.567	25.506	1.064	5.466
Armagnac		11.790	5.541	46,9	4.490	560	446	45	90	408	63		57
Calvados		14.747	3.945	26,7	2.892	605	132	329	4.109	77	27		36
liqueurs		45.201	29.669	66,0	11.142	2.061	1.910	1.460	743	9.478	2.553		2.057

Les vins de **Bordeaux** ont fortement progressé, ayant triplé en volume depuis 1958 mais on n'exporte que 18,6 % de la récolte ; ils représentent près de 24 % de la valeur des vins A.O.C. exportés. La C.E.E. achète 49 % de ces vins et les principaux pays acheteurs sont dans l'ordre décroissant : Belgique, Allemagne, Grande-Bretagne, Etats-Unis, Suisse, Italie, Pays-Bas et Canada.

Les vins de **Bourgogne** ont presque quadruplé mais les statistiques ont jusqu'en 1969 réuni les vins du Beaujolais à ceux de la Bourgogne, or la clientèle n'est pas tout à fait la même. Pour les vins de Bourgogne les principaux acheteurs sont : la Suisse, les Etats-Unis, la Belgique, la Grande-Bretagne, l'Allemagne, le Canada, l'Italie et les Pays-Bas. Le pourcentage d'exportation est très élevé : 57,7 %. Pour les vins du Beaujolais l'ordre est le suivant : Suisse (35 % environ du total), puis Allemagne, Etats-Unis, Belgique et à un degré moindre : Grande-Bretagne, Canada, Italie et Pays-Bas. On exporte le tiers de la récolte.

La valeur globale des exportations de Bourgogne-Beaujolais atteint 238 millions de francs, c'est-à-dire 24 % du total des vins A.O.C. donc un peu plus que Bordeaux.

Les exportations de vins des **Côtes-du-Rhône** ont plus que quintuplé en volume depuis 1958 et malgré une hausse des prix l'an dernier on peut envisager encore une certaine expansion, car on n'exporte que 22,7 % de la récolte. En valeur ces vins représentent 5,6 %. Les principaux acheteurs sont : la Suisse (35 % du total), l'Allemagne, la Belgique, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne.

Les vins d'**Alsace** sont peu connus à l'étranger puisque les exportations ne représentent que 5 % de la récolte avec comme principal marché la C.E.E. (63 % des exportations). En valeur ils atteignent 1,8 %

Les vins de **consommation courante** constituent un marché très fluctuant, en fonction des achats de notre principal acheteur qui est l'Allemagne, pays qui achète aussi à l'Italie, l'Algérie, la Grèce, l'Espagne, etc... En 1963 nous avions réussi à vendre plus d'un million d'hectolitres, mais depuis les expéditions vers l'Allemagne ont baissé d'un tiers car les prix français sont plus élevés que les cours mondiaux. Néanmoins si les accords de Bruxelles sont respectés, on devrait envisager une certaine reprise des ventes, face à l'Italie.

La C.E.E. est notre principal acheteur de ces vins (69,5 % du total), suivi par la Grande-Bretagne, la zone franc et la Suisse. En valeur le

montant des exportations est de 136 millions de francs, soit moins de 7 % de la valeur des exportations de vins et spiritueux.

Il est à remarquer que les quatre gros départements producteurs du midi n'ont exporté l'an dernier que 308.900 hectolitres sur une récolte globale de 27 millions, dont 25 millions de vins ordinaires, soit à peine 1,2 % de la production. En valeur « l'importance méridionale » est aussi négligeable : 36 millions soit 1,8 %...

Les **vins vinés,** qui titrent en général 22°, sont destinés pour 90 % à la C.E.E. et principalement à l'Allemagne mais nous nous heurotns à la concurrence italienne, grecque et algérienne. Ces vins vinés représentent une valeur de 71,5 millions de francs et sont actuellement en augmentation, pour des raisons tarifaires qui devraient être encore plus favorables cette année.

Les **vins doux naturels** et les vins de liqueur sont très peu exportés car sur le marché international il y a une très forte concurrence non seulement sur les prix mais également sur l'organisation de la vente des vins réputés comme le Porto, les vins d'Espagne ou d'Italie et la production des vins de dessert obtenue en Californie, en Australie, etc...

Les **vermouths et les apéritifs** à base de vin ont doublé en volume depuis 1958 et représentent plus de 52 millions de francs. Pour des raisons de fiscalité, beaucoup de grandes marques d'apéritifs ont établi des usines à l'étranger.

Parmi les eaux-de-vie, le **Cognac** occupe une place prépondérante, puisque sa valeur d'exportation (611 millions) est de 30 % du total Vins et Spiritueux et de 72,6 % des spiritueux. En dix ans le volume des exportations de Cognac a doublé. Les principaux acheteurs sont par ordre d'importance l'Allemagne fédérale qui a brusquement augmenté ses achats de 62 % et devient le premier acheteur en dépassant les deux grands acheteurs traditionnels, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. Cet essor est dû aux suppressions des droits de douane le 1er juillet 1968 et à l'augmentation des revenus.

Les autres pays acheteurs sont la Belgique, les Pays-Bas, Hong-Kong, l'Italie, la Suisse, la Finlande, le Canada, la Norvège.

Les exportations d'**Armagnac** progressent depuis quelques années notamment en Allemagne qui est le principal acheteur, suivi par la Suède et la Norvège.

Il faut enfin noter une augmentation importante des exportations d'**eaux-de-vie de vin et de marc,** d'origine diverse qui sont passées de 82.086 hectolitres en 1968 à 125.266 hectolitres en 1969.

Importations de vins.

Il peut paraître paradoxal à première vue que la France soit le premier producteur mondial, le second exportateur et importateur de vins. Cette situation provient essentiellement de notre politique coloniale et des variations importantes que peuvent subir les récoltes françaises sous l'influence des maladies et insectes.

En effet jusqu'à la crise de l'oïdium, la France n'achetait guère plus de 5.000 hectolitres de vins de liqueur à l'étranger (Porto, Madère). Mais à partir de 1854 les importations vont brusquement dépassé 1 million d'hectolitres (Espagne, Italie), puis la lutte contre l'oïdium entraînant un relèvement de nos récoltes, il s'en suit pendant vingt ans une baisse sensible des importations, entre 100 et 600.000 hectolitres par an. Mais l'invasion phylloxérique va permettre l'entrée en France de quantités croissantes de vins qui arriveront à dépasser 12 millions d'hectolitres par an, en provenance d'abord d'Espagne (de 2 à 9 millions), et d'Italie (1 à 2 millions) ; puis à partir de 1880 on va assister aux importations algériennes qui vont dominer le marché à partir de 1895 pour devenir de plus en plus importantes au point qu'en 1939 l'Algérie et la Tunisie (1 million d'hectolitres) fournissaient la quasi-totalité des importations, le solde venant du Portugal, d'Espagne et de Grèce.

Après 1945, la situation est sensiblement la même : nous importons de plus en plus de vins qui viennent presque tous d'Afrique du Nord (Algérie, Maroc et Tunisie), les autres pays ne pouvant expédier que des vins de dessert, des vins mousseux (Italie) et quelques vins particuliers. Il faut une récolte très déficitaire en 1957 pour voir des importations massives d'Espagne, de Grèce, du Portugal et même du Brésil.

Depuis l'indépendance des pays du Maghreb, la situation est devenue différente et les importations sont soumises à des accords politiques qui font entrer des vins plus ou moins suivant les années et selon l'importance des récoltes. Par exemple on sait que les importations de 1970 seront de l'ordre de 9 millions d'hectolitres. Pour l'avenir ce sont encore des accords politiques qui vont fixer l'importance des livraisons d'Afrique du Nord et d'Italie.

En dehors des vins, la France importe également des **moûts mutés** (mistelles). En 1969 on a acheté 820.000 hectolitres (Algérie 552.000 hl, Maroc 181.000 hl, Grèce 71.000 hl et Tunisie 10.000 hl).

TABLEAU XXVI

Importations françaises (en milliers hl)

	Importations totales	Algérie	Maroc	Tunisie	Espagne	Portugal	Grèce	Italie	Allemagne
1950	12.021,9	11.411,9	15,8	427,0	14,0	45,3	80,4	26,3	
1951	10.087,0	8.798,5	261,1	434,4	0,8	35,8	20,6	14,8	4,1
1952	11.749,6	11.055,4	369,3	360,4	1,8	42,0	3,5	15,3	2,7
1953	11.812,2	11.306,7	202,3	232,6	6,9	41,2	2,7	16,1	7,4
1954	15.250,7	14.206,5	547,2	406,3	27,5	42,1	3,8	10,4	7,1
1955	18.349,0	16.193,0	1.306,1	763,6	11,4	51,9	0,4	38,0	13,4
1956	14.484,0	12.816,7	863,6	651,4	2,9	58,6	4,3	17,9	14,4
1957	19.923,0	16.946,9	1.310,0	1.496,2	65,4	67,8	2,3	30,4	11,9
1958	19.814,9	12.284,9	1.106,3	1.368,6	1.893,0	596,1	1.653,3	31,8	12,1
1959	15.433,9	12.651,1	1.303,1	1.144,5	35,6	158,1	3,6	32,5	0,3
1960	16.664,9	14.398,5	893,6	1.289,4	13,7	51,5	2,1	34,6	0,4
1961	14.940,2	12.722,8	860,4	1.104,3	16,1	66,1	15,9	43,7	0,5
1962	16.808,6	14.509,1	1.052,9	1.088,4	17,1	81,5	12,3	48,5	0,3
1963	9.848,7	6.811,4	1.325,3	1.518,1	13,8	94,5	17,3	71,3	1,3
1964	11.739,5	8.825,2	1.469,6	1.012,1	60,2	100,2		76,9	1,6
1965	9.928,8	8.475,0	1.156,2	36,1	83,0	119,9	33,1	86,4	2,9
1966	9.954,3	8.177,7	848,4	679,5	59,5	141,1	20,5	92,9	2,6
1967	6.923,0	4.206,1	457,0	1.368,5		147		94,0	2,4
1968	4.855,4	3.787,6	592,9	224,7	49,5	126,5	0,8	103,0	5,9
1969	4.848,0	4.036,6	204,8	462,6	56,5	5,4	0,5	76,4	3,5

Bilan de campagne.

Chaque année l'administration des Contributions Indirectes dresse le bilan de la campagne écoulée et fait des prévisions pour la campagne suivante.

Ce bilan comprend deux parties :

1° **Les disponibilités,** qui sont constituées par la somme de la récolte et des importations ; à cette somme on ajoute le stock à la propriété et le stock commercial au 31 août. Le tableau XXVII montre qu'en moyenne ces disponibilités totales sont de 100 millions d'hectolitres par campagne,

TABLEAU XXVII

Bilan des disponibilités et des utilisations annuelles françaises
(milliers hl)

Campagne	STOCKS AU 31 AOUT		Récolte	Importations	Disponibilités totales (1)	Consommation totale	Exportations	EMPLOIS INDUSTRIELS							Utilisations totales
	propriété	commerce						Totaux	distillerie (2)	concentration	congélation	vinaigrerie	vermoutherie	Jus de raisins	
1950-51	4.231	8.511	61.334	12.021	86.097	53.843	1.750	5.956	5.010	42	—	133	760	11	61.549
1951-52	15.093	8.056	50.509	10.087	83.745	57.040	2.334	4.805	3.200	150	486	153	800	16	64.179
1952-53	13.246	8.920	52.413	11.750	86.329	57.242	3.867	5.874	4.478	101	100	175	1.000	20	66.983
1953-54	12.611	10.920	56.924	11.812	92.267	57.671	3.128	8.937	3.006	110	33	164	600	24	69.736
1954-55	12.950	11.284	58.808	15.250	98.292	63.317	3.986	10.392	9.485	275	45	180	350	57	77.695
1955-56	15.356	12.352	60.068	18.349	106.125	59.847	3.595	7.714	6.907	66	15	178	390	158	71.156
1956-57	17.338	12.361	50.450	14.484	94.633	58.719	2.396	5.388	4.292	164	53	187	290	402	66.503
1957-58	14.138	12.391	32.500	19.923	78.952	55.833	1.378	2.580	1.867	40	12	204	310	154	59.791
1958-59	6.877	11.789	46.145	19.815	84.626	56.384	1.976	3.026	2.461	42	8	254	211	100	61.386
1959-60	9.929	10.244	58.276	15.434	93.883	58.286	3.264	7.792	6.055	363	568	256	253	299	69.342
1960-61	14.257	11.565	61.192	16.664	103.678	59.171	4.021	10.937	9.282	246	409	239	288	456	74.129
1961-62	16.926	12.415	46.715	14.940	90.996	56.587	3.499	6.555	5.275	61	13	262	353	614	66.641
1962-63	12.740	13.476	73.478	16.808	116.502	59.831	4.344	9.333	7.372	282	217	341	454	746	73.508
1963-64	26.931	14.604	56.083	9.849	107.467	60.185	3.660	10.570	6.969	820	1.418	269	450	572	75.199
1964-65	21.426	15.241	60.875	11.739	109.281	58.488	3.490	9.161	7.067	204	597	269	476	672	71.139
1965-66	22.108	15.210	66.568	9.929	113.817	58.312	3.850	12.893	10.501	683	272	276	488	548	75.055
1966-67	24.799	14.692	60.935	9.954	110.380	58.103	3.342	10.247	8.600	208	117	273	537	512	71.692
1967-68	23.405	13.695	60.993	6.923	105.016	56.520	3.505	8.239	6.710	61	222	239	499	508	68.264
1968-69	21.244	14.643	65.120	5.668	106.675	55.900	3.873	11.211	9.627	79	324	217	468	496	70.984
1969-70	21.947	14.205	49.803	9.000 (3)	94.955	55.300	4.000	7.800	6.500	80 (3)		220 (3)	500 (3)	500 (3)	66.800 (3)

(1) A ces chiffres, il faudrait ajouter 200.000 hectolitres environ de vins récupérés par les Contrôles de l'Administration chaque année.
(2) Cognac, Armagnac, vins lies.
(3) Prévisions.

mais tout n'est pas vendable car une partie du stock commercial et de la propriété est destinée au vieillissement, de sorte que même les très mauvaises années comme en 1957, il reste finalement un stock global de 18 millions d'hectolitres.

Pour la campagne 1969-70 on peut estimer les disponibilités actuelles à 95 millions d'hectolitres.

2° **Les utilisations** qui comprennent d'abord la consommation du vin de table (consommation taxée et en franchise), puis les exportations et enfin les usages industriels. Ceux-ci sont formés pour une grande partie par les vins livrés à la distillation pour la préparation des eaux-de-vie A.O.C. (Cognac, Armagnac, Languedoc, Provence, Aquitaine) plus les lies, les marcs et les vins ordinaires. On y ajoute ensuite les volumes des moûts concentrés employés après vendanges (ceux utilisés pendant les vendanges ne sont pas déclarés par les viticulteurs puisqu'ils les déduisent de leurs déclarations de récolte. En 1968 on a livré 707.000 hectolitres de moût à la concentration). On tient compte également des quantités disparues par congélation des vins et pour les divers usages industriels : jus de raisin, vinaigrerie et vermoutherie-mistellerie. La somme de ces utilisations oscille normalement entre 70 et 75 millions d'hectolitres. Pour la campagne 1969-70 on peut estimer qu'elle n'atteindront pas 67 millions, ce qui devrait laisser au 31 août 1970 un stock global de 28 millions d'hectolitres, en diminution de 8 millions d'hectolitres, sur la campagne précédente.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

(16) GALET P., **Cépages et Vignobles de France,** Montpellier 1964, tome 4

(17) Rapport sur la viticulture 1968-69 et antérieurs.

(18) Marché mondial des vins et spiritueux. Bulletins mensuels du Centre National du Commerce Extérieur, 1969-70.

(19) Production et Consommation de la Bière. La gazette de Jean Primus, octobre 1969.